



## Cahiers de l'Urmis

17 | 2017

Les espaces de la migration lusophone : circulations, régulations, représentations

---

# Le patronat dans la construction de l'image des immigrants portugais en France

Inês Espírito Santo

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/urmis/1429>

ISSN : 1773-021X

### Éditeur

Urmis-UMR 7032

### Référence électronique

Inês Espírito Santo, « Le patronat dans la construction de l'image des immigrants portugais en France », *Cahiers de l'Urmis* [En ligne], 17 | juillet 2017, mis en ligne le 28 juin 2017, consulté le 07 novembre 2018. URL : <http://journals.openedition.org/urmis/1429>

---

Ce document a été généré automatiquement le 7 novembre 2018.



Les contenus des *Cahiers de l'Urmis* sont disponibles selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

---

# Le patronat dans la construction de l'image des immigrés portugais en France

Inês Espírito Santo

---

- 1 La France des années 1960 et du début des années 1970 a vu entrer dans son territoire des milliers de Portugais : approximativement 700 000 Portugais<sup>1</sup> s'établissent alors sur le territoire français. Une figure du migrant s'est construite dans ce déplacement massif, celle d'un « jeune homme travailleur ». Le flux migratoire portugais de ces années-là ne sera plus jamais égalé, sans toutefois se tarir complètement. En effet, pour l'année 2012 environ 18 000 immigrés portugais sont entrés en territoire français. Actuellement, on compte selon les dernières données disponibles 599 333 personnes nées au Portugal et résidant en France, dont 45 % de femmes<sup>2</sup>. Cette population immigrée concerne donc simultanément des hommes et des femmes.
- 2 L'arrivée massive des Portugais en France croise l'histoire française lors de l'apogée des *Trente Glorieuses*. Les conditions objectives qui ont rendu possible ce mouvement résultent de la combinaison de plusieurs facteurs de la société d'origine (causes politiques, démographiques, économiques) et de la société d'installation (croissance économique et besoin de main-d'œuvre). Un portrait socioprofessionnel représentatif de la population portugaise peut être facilement dressé dans le paysage français : il montre une population dotée de très faibles ressources scolaires préexistantes à la migration et une insertion dans le marché du travail très segmentée en bas de l'échelle socioprofessionnelle française.
- 3 Cette insertion professionnelle est au cœur de tous les processus de construction des images auxquelles l'immigration portugaise se trouve associée en France, mais elle ne constitue pas le seul et unique facteur explicatif. Il y a des institutions, à travers leur rôle sociétal mais aussi l'influence qu'elles exercent sur le pouvoir politique en matière d'immigration, qui contribuent à façonner des espaces représentationnels et, par conséquent, à orienter les conduites. Cet article portera un regard sur le discours du Conseil National du Patronat Français (CNPF<sup>3</sup>) à l'égard des Portugais<sup>4</sup>. Il s'agira de

comprendre la façon dont cette institution a traité la population portugaise et quels étaient les enjeux politiques et sociaux implicites dans ce traitement. Un travail d'analyse archivistique (archives datées surtout des années 1970) va être donc déployé, soulevant quelques pistes de compréhension quant à la manière dont cette population a été perçue par les employeurs. L'article montrera que les travailleurs portugais sont considérés avant tout par leur caractéristique d'« épargnants », ce qui expliquerait leur prédisposition à se loger de façon médiocre, mais aussi à s'acharner au travail, ce qui pourrait faire d'eux des « bons travailleurs ».

## Travailler sur les images de la genèse à la forme

- 4 Avant d'entrer sur le matériel d'étude il me semble important de préciser que l'utilisation de la notion d'image dans cet article recouvre ce qu'on appelle communément « représentations sociales ». Concept central dans la psychologie sociale, les représentations sociales sont comprises comme « une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social ». Celles-ci, ajoute Denise Jodelet, « régissent la relation au monde et aux autres, orientent et organisent les conduites » (1989 : 36). Mais à cette conceptualisation, il convient d'introduire le côté dynamique sous-jacent aux représentations (BOYER, 1990). Par exemple, les travaux de Bourdieu (1980, 1982) révèlent comment les représentations sociales participent de la violence symbolique, mais aussi comment celles-ci doivent être étudiées comme des produits de luttes de représentation. Donnant l'exemple de l'étude des « identités régionales ou ethniques », Bourdieu avance que les critères pour les définir « sont l'objet de représentations mentales, c'est-à-dire d'actes de perception et d'appréciation, de connaissance et de reconnaissance, où les agents investissent leurs intérêts et leurs présupposés, et de représentations objectales, dans des choses (emblèmes, drapeaux, insignes, etc.) ou des actes, stratégies intéressées de manipulation symbolique qui visent à déterminer la représentation (mentale) que les autres peuvent se faire de ces propriétés et de leurs porteurs » (1980 : 65).
- 5 Le côté conflictuel, voire les enjeux de pouvoir, ne peuvent donc pas être négligés dans l'analyse des représentations sociales. Dans notre cas, il s'agit à la fois de restituer la genèse sociale des images sur l'immigration portugaise et d'examiner les formes dans lesquelles cette image prend corps et se reproduit. Les images des migrants portugais diffèrent entre les pays concernés par ce déplacement, Portugal et France, mais elles peuvent circuler entre les deux espaces, plus ou moins rapidement, à travers différents moyens. Je privilégie comme espace de recherche la France dans l'étude de la production sociale des images sur les immigrés portugais. Cela ne m'empêche pas néanmoins de prendre en compte les conditions sociales de départ et les relations que ces migrants établissent avec la société d'origine.

## Enjeux politiques sous-jacents à la position du CNPF

- 6 Plusieurs ouvrages rendent compte de la manière dont les organisations patronales ont eu un impact sur la façon dont le capitalisme en France s'est développé à partir de la fin des Trente Glorieuses, période où la productivité commence à entrer en rupture avec des poussées inflationnistes. En d'autres termes, la France faisait face à cette période à un

événement plutôt inédit dans son histoire, la stagnation et l'inflation, mécanisme que certains économistes ont appelé de « stagflation » (LEFRANC, 1976 ; COLLOMBAT et SERVENAY, 2009 ; OFFERLÉ, 2009). Le CNPF a joué un rôle important dans cette période. Constitué en 1945 comme la plus grande organisation des employeurs français<sup>5</sup>, après une phase de recomposition durant l'Occupation, il se révélera plus visible à la suite des événements de mai 1968. Vis-à-vis des mouvements sociaux, le CNPF entrevoit alors le besoin de maîtriser les paramètres de la négociation sociale.

- 7 François Ceyrac est nommé dès 1966 secrétaire général du CNPF, qu'il préside entre 1972 et 1981. Pendant cette phase, le CNPF a imposé un basculement dans la régulation des relations professionnelles par « un réarmement idéologique et culturel pour contrer la vague de fond qui soulève le terreau social des Trente Glorieuses » (COLLOMBAT et SERVENAY, 2009 : 229). Entre autres, François Ceyrac veut donner au CNPF une ambition visant au-delà des seuls intérêts des entreprises, notamment à travers une « contribution collective à la construction d'une société plus forte, plus prospère, plus humaine »<sup>6</sup>. Les immigrés arrivés en masse pendant ces années faisaient partie intégrante de cette problématique, tantôt revendiquée comme un socle de progrès économique, tantôt comme un poids social.
- 8 Le singulier élan consigné par le nouveau président du CNPF sera décrit par Bunel et Saglio (1975) comme un véritable « projet de civilisation » (p.41), en dehors duquel les politiques de migrations ne sauraient rester. Selon les différentes notes et arguments du CNPF, un effort politique devrait se faire à un niveau international et qui développerait les relations entre les « pays industrialisés »<sup>7</sup> importateurs de main-d'œuvre et les « pays moins développés » exportateurs de main-d'œuvre. C'est dans le cadre d'une politique menée à une échelle internationale, « préalablement définie, que les chefs d'entreprise, directement concernés [par l'immigration], mais non responsables uniques, devront mener leur action » (in BUNEL et SAGLIO, 1975 : 44). Les notes internes du CNPF auxquelles j'ai eu accès réitèrent ce souci d'encadrer la politique d'immigration au-delà des frontières nationales, plus spécifiquement au niveau européen. Les pays qui « constituent le cœur de l'Europe industrielle et prospère » auraient besoin de s'unir et mettre en œuvre une politique commune, essentiellement pour « organiser et discipliner les mouvements migratoires. »<sup>8</sup>
- 9 À l'intérieur des frontières françaises, le consensus en matière de politique migratoire entre les différents chefs d'entreprise n'a jamais été effectif, tant la concentration des immigrés divergeait selon les secteurs d'activité et les régions. Cela n'a pas empêché que le CNPF reconnaisse systématiquement, du moins pour l'activité industrielle et le bâtiment et les travaux publics (BTP), que « le rôle de la main-d'œuvre étrangère dans le développement industriel est d'une importance capitale »<sup>9</sup> ; « la proportion des étrangers peut atteindre jusqu'à 85 % dans les grandes entreprises de gros œuvre et de travaux publics. [...] Ce chiffre de 85 % met bien en lumière le rôle capital joué par les travailleurs étrangers surtout - Portugais et Africains - dans le domaine des grands travaux d'infrastructure et des grosses opérations de construction. »<sup>10</sup>
- 10 La prise de conscience de l'importance économique, mais aussi numérique des travailleurs immigrés dans la structure professionnelle va donc de pair avec une posture caractérisée par un investissement « coordonné » avec les pouvoirs publics à l'égard des politiques visant la population immigrée. Cette posture révèle avant tout comment le CNPF, en tant que groupe d'intérêt, a eu un rôle important dans les positions des pouvoirs publics<sup>11</sup> lors de la définition des politiques migratoires<sup>12</sup>. C'est ainsi qu'en octobre 1974<sup>13</sup>,

aux assises de Lille, les dirigeants du CNPF expriment un avis à double tranchant : « quel que soit le choix [du gouvernement], il est nécessaire de mieux contrôler l'immigration, dans l'intérêt des migrants et des salariés français à la fois » (in BUNEL et SAGLIO, 1975 : 45).

- 11 La posture du patronat sera suivie par une autre qui vise à élargir et rendre flou les responsabilités vis-à-vis des conditions sociales dans lesquelles les immigrants vivent en France. Le CNPF formulera une critique à l'égard de ceux qui, au sein de la population, « estiment que les solutions nécessaires sont de la compétence du Gouvernement, ou des employeurs, ou des syndicats », puisque « chaque Français a sa part de responsabilité »<sup>14</sup>. À travers ces déclarations le CNPF semble faire appel au sentiment national face au problème de l'immigration, tout en « enfonçant le clou » sur les différences entre les Français et les étrangers.

## Le logement comme objet constituant des travailleurs portugais par le CNPF

- 12 Vulnérabilisés par leur arrivée clandestine et leur méconnaissance des conditions d'accès à un logement « confortable », les Portugais, arrivés en région parisienne, se sont massivement retrouvés dans des bidonvilles. Selon Marie-Christine Volovitch-Tavares (1995a), basée sur les archives départementales de Val-de-Marne, les premières baraques ont été édifiées dès 1957 sur le plateau de Champigny-sur-Marne (p. 174), où les travaux publics faisaient appel à un grand nombre de travailleurs étrangers, et où se trouvait déjà un petit nombre de Portugais arrivés précédemment.
- 13 À ce propos, le numéro d'*Hommes et Migrations* de 1966 consacré aux Portugais rend compte d'une enquête réalisée deux ans auparavant sur la situation des Portugais, plus précisément sur « les Portugais dans le département de la Seine »<sup>15</sup>. L'enquête dénonce déjà l'ampleur du phénomène de mal logement. En Île-de-France, à la fin de l'année 1964, sur 44 000 Portugais, 15 000 habitaient dans des bidonvilles : environ 7500 vivaient dans le plus grand d'entre eux, à Champigny, en mars 1965 (*Ibid.*, p. 62). Force est pourtant de constater que dans la région parisienne, les Portugais ne vivaient pas majoritairement dans les bidonvilles. Au niveau national, les bidonvilles concernaient en effet à la fin des années 1960 moins de 10 % de l'ensemble de l'immigration, mais 20 % des Portugais (Blanc-Chaléard, 2006). Les bidonvilles demeuraient malgré tout le point de repère d'arrivée de bon nombre d'émigrés portugais, même s'ils n'y résidaient pas.
- 14 Les employeurs se retrouvaient forcément dans cette réalité matérielle qui présentait plusieurs avantages pour les entreprises. Elle offrait d'abord des facilités d'embauche, du fait de la concentration localisée d'une main-d'œuvre. Autrement dit, nul besoin, pour les entreprises, de passer par les critères de sélection de l'Office national de l'immigration (ONI) : « Selon le chef du personnel de Citroën, pourquoi s'adresser à l'ONI lorsque par centaines, les Portugais se présentent à l'embauche tous les matins ? » (in Volovitch-Tavares<sup>16</sup>, 2006 : 77). Ensuite, ces travailleurs permettaient à l'entreprise d'économiser les charges d'insertion sociale.
- 15 De fait, la venue clandestine des Portugais bénéficiait du laisser passer de l'État français, non seulement pour les intérêts des employeurs, mais aussi parce que ces immigrants ne constituaient pas un « fardeau » direct pour l'État-social. Par ailleurs, comme le souligne Marie-Claude Henneresse (1979), « les employeurs déniaient toute responsabilité à l'égard

des clandestins, du moment qu'ils n'avaient pas pris l'initiative de les faire venir en France » (p.181). C'est l'un des arguments qui revient toujours dès lors que les employeurs étaient appelés à leurs responsabilités. Les employeurs se réfugiaient derrière ce « fait-accompli », car il n'était dû qu'à l'initiative des seuls immigrés, pour refuser « de lier leurs pratiques d'embauche à la multiplication des bidonvilles ou à l'exploitation des immigrés par les marchands de sommeil » (*Ibid.*, p. 180).

- 16 Les bidonvilles où les Portugais résidaient ont perduré jusqu'au début des années 1970, ce qui montre l'absence de mesures d'accueil de la part des autorités françaises<sup>17</sup>. Du 7 au 12 février 1972, la CGT et la CFDT ont organisé une semaine d'information qui portait plus particulièrement sur les questions de logement et les droits syndicaux des immigrés. Semaine qui a été rebaptisée par le CNPF campagne « d'agitation »<sup>18</sup>. Néanmoins, le combat contre les mauvaises conditions sanitaires que les Portugais (et les immigrés en général) subissaient au niveau du logement n'était pas uniquement l'apanage de la lutte syndicale. Médias grand public, articles de presse et émissions de télévision, commencent peu à peu à dévoiler les conditions de vie à l'intérieur des bidonvilles. Des personnalités publiques s'engagent aussi dans ce combat, comme le montre une lettre ouverte datée du 25 janvier 1972, et adressée au Premier ministre, Jacques Chaban-Delmas<sup>19</sup>. Cette lettre, signée entre autres par Pierre Vidal-Naquet, retrace l'historique des promesses non tenues par les pouvoirs publics<sup>20</sup> :
- 17 « Toutes les constatations faites actuellement portent à croire que les bidonvilles, pour ne pas parler que de la région parisienne, demeurent bien au-delà de la date prévue pour leur résorption totale. (...) Comment donc accorder ces deux réalités : celles de vos déclarations spectaculaires et celle des faits établis... »<sup>21</sup>
- 18 Les signataires se posent alors la question : « la mort de cinq Portugais, un fait tellement banal ? »<sup>22</sup>. Cette lettre est en effet publiée à la suite de l'incendie d'un bidonville, à Villeneuve-le-Roi, incendie qui a causé la mort de cinq Portugais. Un « fait divers »<sup>23</sup> qui, pour les signataires, témoigne de l'indifférence du gouvernement<sup>24</sup>.
- 19 Dans ce contexte, le CNPF s'engage non seulement à contrer la campagne des syndicats, mais également à avancer ses propres pistes d'explication sur la situation des immigrés. Ce faisant, il réécrit le scénario pour convaincre l'opinion publique de sa version des faits. L'intérêt du CNPF à propos du logement des immigrés apparaît loin d'être anodin. Selon Marc Bernardot, le logement leur offrait un moyen de confiner les immigrés dans un espace qui pourrait être contrôlé, tout en les écartant de la ville, de la population française en général et des femmes françaises en particulier. En outre, si jusqu'aux années 1950 le logement était un moyen de fixer les travailleurs (à « logement précaire, travailleur provisoire »), dès ces mêmes années, le patronat voit d'un assez bon œil l'arrivée de l'institution Sonacotra. Il peut ainsi se déresponsabiliser de l'affaire du logement des travailleurs, tout en perpétuant toujours le confinement de la population immigrée<sup>25</sup>.

## La construction d'une image à travers la psychologisation de l' « épargne » des travailleurs portugais

- 20 Les études<sup>26</sup> du CNPF mettent en avant la dépendance de la France par rapport à la contribution des immigrés au développement économique du pays. Cet argument

s'accompagne toutefois de l'idée que cette migration apporte également des avantages aux pays d'origine des immigrants. L'ampleur des nouvelles arrivées d'immigrés est d'un tel ordre que le CNPF fait appel à une politique concertée, aussi bien avec les autres pays importateurs de main-d'œuvre, qu'avec l'ensemble des décideurs de la politique migratoire dont il fait lui-même partie. Cela est d'autant plus pressant pour le CNPF, que les déplacements sont devenus « anarchiques »<sup>27</sup>, voire « sauvages ».

- 21 Les deux études mentionnées font de ces arguments les piliers d'un « problème » aux conséquences « profondément humaines », pour ensuite s'attaquer à « la propagande habile, qui fait appel aux sentiments les plus généreux ». Une propagande efficace, du point de vue du CNPF, puisque l'opinion de « beaucoup de Français », « souvent mal informée », aurait été conquise par ces arguments, destinés à faire croire que rien n'est mis en œuvre pour surmonter le problème du logement. S'il est vrai que beaucoup d'immigrés « connaissent de très mauvaises conditions de vie », assume le CNPF, il est moins vrai que cette situation concerne la majorité des immigrés. Le problème du logement est malgré tout, réitérent les études, important et complexe : une « indignation vertueuse » ne suffit plus ; une « information objective et complète » doit être diffusée auprès de l'opinion publique afin de mettre en place des actions concrètes.
- 22 C'est cet objectif que le CNPF se fixe pour donner une image « fiable » du phénomène, et pour cela il utilise des données officielles issues du recensement de 1968<sup>28</sup> réalisé par l'INSEE. Il commence par montrer que comparés aux Français qui occupaient 98 % de « logements ordinaires »<sup>29</sup>, 80 % des Portugais et 70 % des Algériens se trouvaient dans ces mêmes conditions de logement ordinaire. En revanche, lorsqu'il s'agissait de logement en état de surpeuplement, cette différence entre nationalités était accentuée. Alors que le surpeuplement des logements s'élevait à 36,6 % pour les Français, ce même taux était de 77,7 % pour les Portugais et 85,6 % pour les Algériens. En même temps, ces données montraient que 18,8 % des « chefs de ménage portugais » disposaient d'un logement encadré par les employeurs, qu'il soit gratuit ou payant. Ce dernier taux était à la fois supérieur à celui des Algériens (10,3 %), des Espagnols (15,3 %) et des Italiens (13,8 %).
- 23 Le CNPF remarque en outre que les Portugais et les Algériens étaient les deux nationalités d'immigrés constituant le gros du contingent qui habitait dans des bidonvilles. 9,5 % des premiers et 11 % des seconds ne disposaient en 1968 que d'« habitations de fortune » ou de « constructions provisoires ». Le CNPF ajoute que l'accès à la « qualité du logement » était dû à la variabilité des conditions de migration, qu'il dépendait notamment de la date d'arrivée en France. Si l'ancienneté des Italiens en France faisait qu'ils disposaient d'un confort de logement égal ou même supérieur à celui des Français, les Portugais et les Algériens souffraient du fait d'être venus récemment et « spontanément », sans « préparation et sans contrat », exclus de « tout contrôle ». Après avoir exposé ces chiffres, le CNPF met en garde contre « toute généralisation abusive ». En effet, selon cette organisation, être immigré n'est pas synonyme d'être mal-logé. Le CNPF conclut, après analyse des données du recensement, que les conditions de logement des immigrés, au contraire de ce que « l'opinion publique » semble croire, sont comparables à celle des Français.
- 24 Mais son analyse ne se réduit pas à une simple description de données, les études vont plus loin. Par ailleurs, comme annoncé au début de ces études, il faudrait selon l'auteur dévoiler « des chiffres trop mal connus ou trop mal interprétés ». C'est à partir de cet objectif, que le CNPF se lance dans une interprétation qui dépasse les seuls « aspects quantitatifs » pour toucher à ce qu'il appellera les « aspects psychologiques et moraux »

qui expliqueraient l'existence des bidonvilles. Une image commence ainsi à se construire et à s'ancrer dans le paysage. L'argument le plus fort avancé par le CNPF consiste à dire que pour avoir un logement à des conditions acceptables, il faut « accepter de payer le prix normal », alors que les immigrés viennent travailler en France pour épargner. L'épargne des immigrés est caractérisée par ces études comme une « soumission à la tentation » de vivre dans des « conditions de logement médiocres » plutôt qu'un logement salubre : les bidonvilles auraient la « préférence » des étrangers.

- 25 L'argument qui tourne autour de l'excès d'épargne, comme raison d'ordre psychique qui conduirait symptomatiquement les immigrés aux « bidonvilles », est emprunté à certains discours tenus par les autorités publiques. Les études du CNPF<sup>30</sup> citent ainsi l'exemple fourni par le Préfet du Val-de-Marne, selon lequel l'obligation de quitter le bidonville de Champigny a constitué pour les Portugais une « catastrophe », puisqu'ils « s'étaient organisés de telle sorte qu'en définitive, dans le budget qu'ils s'étaient fixés », s'offrir un logement plus cher les empêchait « de raccourcir leur séjour en France de deux ou trois ans » comme ils l'avaient prévu. Cet exemple, pris et repris, soutient une compréhension presque « métaphysique » du budget le plus intime des ménages portugais en condition migratoire. Ce sont les mêmes auteurs qui justifient leur impuissance en matière de logement, à partir de l'argument qu'il est très délicat pour un chef d'entreprise « de pénétrer dans un domaine qui touche à la vie privée et aux intentions profondes – d'abord épargner – des candidats à l'emploi », surtout quand ceux-ci « venus sans préparation ni contrat se présentent à la porte de l'usine ou du chantier ».
- 26 Pour compléter cette image, les études ajoutent un autre argument, éminemment culturaliste, afin d'expliquer en partie pourquoi les immigrés choisissent de s'installer dans les bidonvilles ou de se livrer aux « marchands de sommeil » : ces immigrés « refuse [raient] la discipline et le respect des règles qu'implique la vie en foyers » ; elles surenchérisent ensuite sous le prétexte de l'hygiène publique : « il nous appartient de lui [l'immigré] rendre la tentation impossible [d'habiter moins bien] et de faire en sorte que la réglementation applicable à nous-mêmes sur l'hygiène, la salubrité, l'occupation des lieux, la destination des locaux, soit respectée par eux comme elle l'est par nous ». Il importe de préciser qu'avant la publication et la divulgation de l'étude, le rédacteur du texte a dû remanier la conclusion, car, paraît-il, un « plaidoyer *pro domo* CNPF »<sup>31</sup> était trop explicite. L'objectivité comme démarche ultime, signalée par le CNPF pour contrer la campagne des syndicats et informer l'opinion publique, a donc fait place à un cadrage tout à fait subjectif de l'objet.
- 27 Les arguments d'autorité du CNPF projettent une image qui fait écho aux registres d'entendement de l'époque, et surtout qui marquent profondément les structures de pensée à l'égard de l'immigration portugaise. En somme, ces arguments qui balisent en stigmatisant la population portugaise sont fallacieux pour deux aspects principaux : le premier qui consiste à faire recours au psychologisme, c'est à dire réduire au psychisme individuel des faits inscrits dans la dynamique sociétale. Et le second, qui consiste à opposer et critiquer les modes d'agir de l'Autre, à l'image de ses propres codes. Plus simplement, ce que nous appelons couramment l'ethnocentrisme. Le phénomène s'appuie sur une logique de différenciation et de stigmatisation de certaines populations minoritaires. Bien entendu, les immigrés portugais sont loin d'être les seuls à pâtir d'un registre moral qui les délégitime en fonction de la supériorité culturelle supposée de la population majoritaire.



## Une image floue des Portugais comme épargnants

- 28 Les études du CNPF dont nous venons de retracer l'argumentaire ont joui d'une large diffusion auprès des médias. Dans son livre de 2007 sur le racisme et l'antisémitisme, Gérard Noiriel rappelle le rôle que les médias de masse comme la presse écrite ont joué dans la diffusion des idées anti-immigrés dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. La prise de conscience du pouvoir de la presse par ses propres patrons s'est accompagnée d'une « fait-diversification » des contenus (p. 90) qui perdure actuellement. Le CNPF, conscient de l'importance de la presse, l'a mise à son service de manière à apparaître comme un producteur de connaissances, position qui lui a permis de se livrer à une véritable propagande. En témoignent les dépêches de l'Agence France-Presse qu'accueillirent avec enthousiasme *Les Echos*, et que dénonça *L'Humanité*<sup>32</sup>.
- 29 Les études servant de soutien au discours du CNPF ont réussi, d'une part, à en finir avec la perception négative qu'avait l'opinion publique à l'égard de l'absence de mesures destinées à mettre fin au problème du logement des immigrés, et d'autre part, elles ont fourni le socle de ce qui est devenu l'une des grilles d'analyse le plus souvent utilisées en France pour penser l'immigration portugaise : l'idée d'« épargne ».
- 30 Le CNPF n'est pas à l'origine de cette assignation des immigrés portugais à une forme d'épargne excessive, proche de la thésaurisation. Sur ce point, le patronat reprend des discours de certains politiciens, surtout ceux des départements concernés par les bidonvilles. L'enquête de 1965 sur l'immigration portugaise dans le département de la Seine<sup>33</sup> faisait déjà ressortir cette idée :
- 31 « Les travailleurs portugais se préoccupent rarement d'une formation et ne supportent avec résignation et amertume les peines imposées par leur situation actuelle que dans l'espoir d'un retour rapide au Portugal grâce à une épargne intense » (in VOLOVITCH - TAVARES, 2006 : 79).
- 32 Si l'argumentation sur la tendance des Portugais à l'épargne n'est pas le propre du CNPF, ce dernier a essentialisé l'épargne en tant qu'action quasi spontanée des immigrés. Tel était le pari du CNPF : sensibiliser l'« opinion publique » au fait que, s'il y avait un problème de logement, dont l'abcès visible était les bidonvilles, cela était dû, certes, à des facteurs quantitatifs, mais aussi et surtout aux caractéristiques psychologiques de la population immigrée. Il y a donc eu un déplacement de focale : le discours s'est opportunément concentré sur une conséquence, la « gangrène » des bidonvilles, plutôt que de remonter aux causes de ce phénomène, à sa genèse. Une prise à trop courte vue, compte tenu de l'ampleur du phénomène. Le pari du CNPF fut dans une certaine mesure une réussite, puisque les employeurs se sont déresponsabilisés des conditions insalubres dans lesquelles les travailleurs et travailleuses se trouvaient, en alléguant notamment la « volonté » qu'auraient les immigrés d'habiter les bidonvilles.
- 33 On peut mesurer la cristallisation de l'image du Portugais comme épargnant en ouvrant n'importe quel ouvrage traitant de l'immigration portugaise en France. Dans ces ouvrages, l'idée de l'« épargne » portugaise est fréquemment associée à celle d'une « réussite » matérielle, réussite d'abord espérée dans la société d'origine, et plus tard seulement dans la société d'installation. L'utilisation systématique et inconséquente du facteur « épargne » dans l'explication de phénomènes migratoires aussi vastes et différenciés que « le retour », « les projets d'avenir », « le travail au noir », « la

soumission au travail », a tendance à faire disparaître le cadre dans laquelle cette immigration a lieu. La métaphore de la *distance focale* illustre parfaitement la stratégie à l'œuvre : ignorer le paysage pour s'approcher davantage de l'objet est un choix. Quand ce choix de focale est fait de façon précipitée, le résultat obtenu se traduit souvent par une image floue. Dans le cas de la représentation de l'immigration portugaise par le CNPF, cela se reflète dans la construction d'une image rendue floue par l'uniformisation, voire l'effacement, des enjeux extérieurs à cette immigration. Le risque est de simplifier les schémas de pensée par une prise de vue trop rapide.

## De « l'immigré épargnant » au « bon travailleur » ?

- 34 Convoquer les sources du passé dans cet article, notamment avec le dépouillement des archives du CNPF, introduit un nouvel angle intermédiaire à la restitution de l'histoire de l'immigration portugaise en France. Même si cette institution n'est pas représentative de tous les employeurs français et secteurs d'activité, elle a depuis toujours eu un pouvoir d'influence sur les enjeux politiques en matière d'immigration. La force de son discours, en particulier ici à propos des travailleurs immigrés portugais, n'est donc pas insignifiante dans l'espace français. Paradoxalement, à travers un discours moins fracturant et discriminant entre populations immigrées que celui qui prend forme dans les instances gouvernementales, le CNPF s'est « intéressé » au sort des Portugais par le biais du logement. La polémique autour de l'insalubrité des logements de ces travailleurs ayant gagné la cause publique, cet « intérêt » arrive en réponse à la pression sociale qui appelait à la responsabilisation du patronat quant aux conditions de logement des travailleurs immigrés. La situation des immigrés portugais dans les bidonvilles aux portes de Paris, même si cela ne concernait qu'une partie de cette population, a inspiré l'argumentation du CNPF dans une forme particulière : ces immigrés en raison de dispositions psychologiques préféreraient des conditions médiocres de logement plutôt que déboursier plus pour les améliorer. Le terme « épargne », caractéristique par excellence de cette population, ne laissera aucune place à d'autres considérations plus matérielles telles que les bas salaires ou la difficulté d'accès aux démarches administratives pour une demande de logement.
- 35 Le « retour », tout comme l'« épargne », font partie du vocabulaire systématiquement accolé au vécu de l'immigré, en raison de son séjour supposé provisoire en territoire national (SAYAD, 2006). Dans le cas de l'immigration portugaise, l'épargne a pris une place particulière, y compris dans les études en sciences sociales, devenant le facteur explicatif, parfois absolu, des conditions de vie et des projets de retour des travailleurs immigrés au Portugal. Depuis ces discours déresponsabilisants du CNPF, l'« épargne » des Portugais semble avoir été déclinée en une double signification : celle qui renvoie aux « économies » faites sur le logement et celle qui renvoie au principe de vie : « travailler plus pour gagner plus ». L'immigré portugais serait prêt à sacrifier son bien-être, en se soumettant infatigablement au travail, sans horaires. Avec la fin du plein emploi, le point central qui semble avoir régi les perceptions et les comportements des immigrés portugais a été celui d'accentuer la distinction avec d'autres populations : plus que travailleur, il fallait être un « bon travailleur » pour garder sa place dans la structure socioprofessionnelle française. Le travail est devenu ainsi le commencement et la fin de l'existence des Portugais en France.

- 36 Il est toujours difficile de restituer dans toute sa complexité le chemin qui a mené à la légitimation d'une image sur une population dans l'espace social. Pour saisir le tournant de l'image de l'« immigré épargnant » au « bon travailleur », il faudrait articuler une analyse synchronique des récits des immigrés axés sur leur rapport au travail à une analyse diachronique de la conjoncture économique et des discours politiques qui traversent ses parcours biographiques. Adhèrent-ils à cette version des faits ? Quel est le sens que les immigrés portugais donnent aujourd'hui à ces injonctions ? Quelles sont les continuités et discontinuités historiques de la diffusion et l'intériorisation d'images et idées reçues ? Les pistes avancées peuvent rendre un peu moins flous les canaux de diffusion à travers lesquels l'image du « bon travailleur » portugais en France s'est répandue et quelles ont été les conditions qui l'ont autorisée. En effet, elles permettent de sortir la qualité de « bon travailleur » du lieu commun culturaliste, selon lequel la bonne performance des travailleurs portugais au travail serait profondément ancrée dans leur culture.

---

## BIBLIOGRAPHIE

- BLANC- CHALEARD Marie (2006), « Les immigrés et le logement en France depuis le XIXe siècle : Une histoire paradoxale », *Hommes et Migrations*, n° 1264 (novembre-décembre).
- BERNARDOT Marc (1999), « Chronique d'une institution : la "sonacotra" (1956-1976) », *Sociétés contemporaines*, Volume 33, n° 1, pp. 39-58.
- BOURDIEU Pierre (1980), « Identité et représentation », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 35, pp. 63-72.
- BOURDIEU Pierre (1982), *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard.
- BOYER Henri (1990), « Matériaux pour une approche des représentations sociolinguistiques. Eléments de définition et parcours documentaire en diglossie », *Langue française*, n° 85, pp. 102-124.
- BUNEL Jean & SAGLIO Jean (1975), « Le CNPF et la politique d'immigration », *Economie et Humanisme*, n° 221 (janvier), pp. 41-50.
- COLLOMBAT Benoît & SERVENAY David (eds.) (2009), *Histoire secrète du patronat de 1945 à nos jours. Le vrai visage du capitalisme français*, Paris, La Découverte.
- ESPIRITO SANTO Inês (2013), *Du clandestin au citoyen européen. Quand les immigrés portugais font figure de travailleurs (France 1962 - 2012)*, Paris, Thèse de doctorat soutenue à l'EHESS.
- HENNERESSE Marie-Claude (1979), *Le Patronat et la politique française d'immigration 1945-1975*, Thèse de doctorat soutenue à l'IEP de Paris.
- HOMMES ET MIGRATIONS (1966), « L'immigration portugaise : Impératifs économiques et réalité humaine », *Hommes et Migrations*, n° 105.
- JODELET Denise (1989), *Les représentations sociales*, Paris, PUF.
- LEFRANC Georges (1976), *Les organisations patronales en France*, Paris, Payot.

NOIRIEL Gérard (2007), *Immigration, antisémitisme et racisme (XIXe-XXe siècle). Discours publics, humiliations privées*, Paris, Fayard.

OFFERLE Michel (2009), *Sociologie des organisations patronales*, Paris, La Découverte.

SAYAD, Abdelmalek (2006), *L'immigration ou Les paradoxes de l'altérité : Tome 1, L'illusion du provisoire*, Paris, Raisons d'agir.

VOLOVITCH-TAVARES Marie-Christine (1995a), « Du village au bidonville : Les immigrés portugais dans les bidonvilles de la région parisienne (1956-1974) », BRUNET Jean-Paul (ed.), *Immigration, vie politique et populisme en banlieue parisienne (fin XIX-XX siècles)*, Paris, L'Harmattan, pp. 173-195.

VOLOVITCH-TAVARES Marie-Christine (2006), « Les travailleurs immigrés portugais pendant les Trente Glorieuses », *Hommes et Migrations : Immigration et marché du travail*, n° 1263 (septembre-octobre).

VOLOVITCH-TAVARES Marie-Christine (2011), « Les immigrants portugais en Seine et Marne », Intervention au colloque *Histoires d'ici, Mémoires d'ailleurs* organisé aux Archives départementales de Seine-et-Marne, en partenariat avec l'association Génériques, [http://archives.seine-et-marne.fr/library/Histoires-d-ici--Memoires-d-ailleurs\\_Intervention-Marie-Christine-Volovitch-Tavares](http://archives.seine-et-marne.fr/library/Histoires-d-ici--Memoires-d-ailleurs_Intervention-Marie-Christine-Volovitch-Tavares), consulté en septembre 2012.

## NOTES

1. Voir INSEE 1981, Recensement de la population en France 1975. La France devient ainsi la première destination de l'émigration portugaise, au détriment du Brésil qui fut pendant longtemps la destination privilégiée. Selon ce recensement de 1975, les Portugais représentaient 22 % de la population étrangère en France, c'est-à-dire la population étrangère la plus nombreuse (avant les Algériens qui représentaient 20 %).

2. Voir INSEE 2012.

3. Actuel Mouvement des Entreprises en France (MEDEF)

4. Ce travail a été développé plus longuement dans ma thèse de doctorat intitulé « Du clandestin au citoyen européen. Quand les immigrés portugais font figure de travailleurs, France 1962 – 2012 » (EHESS, 2013).

5. Comparé à d'autres organisations patronales, c'est le CNPF qui disposait des moyens financiers les plus importants. Par ailleurs, le CNPF regroupait les unions patronales (locales, départementales, régionales), les chambres syndicales et les fédérations représentant les professions de l'industrie, du commerce et des services. Les délégués de ces organisations composaient l'Assemblée générale.

6. Discours de François Ceyrac à l'Assemblée Générale du CNPF (19 juin 1973). Carton 72 AS 972/20 W2.

7. Pour le CNPF, « les pays d'immigration sont ceux qui fondent leur prospérité sur le développement industriel ». Note écrite par Jean-Maurice Martin, « Un problème européen : les travailleurs étrangers », 1972. Carton 72 AS 974.

8. Note écrite par Jean-Maurice Martin, « Un problème européen : les travailleurs étrangers », 1972. Carton 72 AS 974.

9. CNPF (1972), « Les travailleurs étrangers en France », *Notes et Arguments*, N° 26 (mars). Carton 72 AS 972/20 W2.

10. Note de travail rédigée par Jean-Maurice Martin, *Les Travailleurs étrangers en France, un exemple concret : le bâtiment et les travaux publics* : p. 4. Carton 72 AS 972/20 W2.
11. Avec cette expression je désigne prioritairement le gouvernement et l'administration.
12. Pour comprendre tous les mécanismes d'influence en matière d'immigration qui s'exerçaient sur les détenteurs du pouvoir politique de la part du patronat voir la thèse de Marie-Claude Henneresse soutenue en 1979 à l'IEP Paris, *Le patronat et la politique française d'immigration 1945-1975*. Et notamment la deuxième partie intitulée *L'influence du patronat sur la politique de l'immigration* (p.337), y compris les relations occultes (p.392).
13. « Ces assises, réunies tous les deux ans, dans une ville de province, sont les grandes manifestations du patronat » (Bunel et Saglio, 1975 : 42).
14. CNPF (1972), « Les travailleurs étrangers en France », Op.cit. : p. 9.
15. Cette enquête a été entreprise par la Préfecture de la Seine (Inspection Générale et Études – Services d'Études et de Recherches), au mois de juillet 1964. Sa réalisation s'est poursuivie jusqu'en avril 1965 (*Hommes et Migrations*, 1966 : 35).
16. Marie Christine Volovitch-Tavares (2006) cite à son tour une étude sur l'immigration portugaise à Paris et dans le département de la Seine, réalisée le 31 juillet 1965 par les services de recherche de la préfecture de la Seine (AN Fontainebleau, versement 88031, art.16 et Archives départementales du Val-de-Marne, n° 2229).
17. Le « bidonville [de Champigny sur-Marne] n'a été (presque) totalement résorbé qu'en 1972-1973 » (Volovitch-Tavares, 2011 : 60).
18. Note écrite par Jean-Maurice Martin. Boîte 72 AS 974/20 W 2.
19. Ce même ministre avait dit, lors d'une visite du bidonville d'Aubervilliers le 12 janvier 1970 : « Qu'on fasse disparaître cette lèpre ! ».
20. En 1964, la loi « Debré » pour la résorption des bidonvilles est adoptée. Cette politique n'a été véritablement mise en œuvre que graduellement et a perduré au cours des années 1970. Selon Marc Bernardot (1999 : 44) la résorption des bidonvilles devait constituer le premier moyen de récupérer des terrains pour la Sonacotra. Pour en savoir plus sur cette institution qui n'a que très peu concerné les immigrés portugais, voir « Chronique d'une institution : la « Sonacotra » (1956-1976) » de Marc Bernardot (1999), ou écouter l'interview de Marc Bernardot dans l'émission *Les Oreilles loin du front*, radio libertaire, le 7 mars 2007, en ligne sur (consulté en sept. 2012) : <http://www.loldf.org/archives/07.03.07.bernardot.sonacotra.mp3>.
21. Lettre écrite par M<sup>mes</sup> Monique Hervo et Marie-Ange Charras, accompagnées d'une liste de signataires (la plupart issus du monde académique), adressée au Premier ministre Jacques Chaban-Delmas. Lettre écrite à Colombes le 25 janvier 1972. Boîte 72 AS 974/20 W 2.
22. Voir note *supra*.
23. Un « fait divers » devenu la règle des bidonvilles. La lecture du journal *O Imigrado Português* rend compte quasiment dans tous les numéros mensuels, de 1969 à 1974, des cas d'incendies, d'inondations, de morts survenus dans les bidonvilles.
24. Dans le monde académique, les bidonvilles deviennent également un sujet de réflexion. Rappelons le numéro 852 de la revue *Hommes et Migrations* consacré à « l'Univers des bidonvilles » (février 1971).
25. Arguments développés par Marc Bernardot dans l'émission de Radio Libertaire citée ci-dessus.

26. Cette section se base surtout sur deux études rédigées par Jean-Maurice Martin pour le CNPF. Malgré l'absence de dates, les deux études ont été vraisemblablement écrites pendant les premiers mois de 1972. Le premier manuscrit s'intitule « Les travailleurs étrangers en France, un exemple concret : le bâtiment et les travaux publics » ; le deuxième, « Le logement des migrants ». Boîte 72 AS 974/20 W 2.

27. Toutes les citations de cette sous-partie sont extraites des études de Jean-Maurice Martin citées ci-dessus.

28. Le CNPF reconnaît le fait que les données, datées de 1968, ne prenaient pas en compte les milliers d'immigrés arrivés après cette date. Nous tenons à noter en outre que ces données doivent sous-estimer de plusieurs millions ceux qui étaient dans une situation précaire et que les statistiques officielles ne couvraient pas.

29. Pour l'INSEE, « logements ordinaires » renvoie à des « locaux séparés et indépendants utilisés pour l'habitation ».

30. Jean-Maurice Martin dans une note écrite (le 25 juin 1972) à M. Neidinger, afin d'avoir l'autorisation finale de divulgation de l'étude, dira à ce dernier qu'il a rédigé le texte « en citant quelques phrases tirées d'un récent débat sur le logement des immigrés (sans indiquer de quel débat il s'agit, en l'occurrence celui du CIC) ». Boîte 72 AS 974/20 W 2.

31. Note écrite par Jean-Maurice Martin à M. Neidinger le 25 juin 1972, afin d'avoir l'autorisation finale de divulgation de l'étude. Boîte 72 AS 974/20 W 2

32. Boîte 72 AS 972/20 W2. Dans les archives du CNPF, d'autres titres reprennent ces études. Il est important, de souligner le biais qu'introduit le fait de considérer ces coupures comme représentatives des médias dans leur ensemble. En effet, il ne faut pas oublier que le CNPF a préalablement sélectionné les dites coupures. Sans se fonder sur une analyse systématique des médias de l'époque, on peut supposer, au vu de l'éventail des titres de presse représentés dans les archives, que le discours du CNPF a largement été repris dans les médias.

33. Voir l'étude sur l'immigration portugaise à Paris citée ci-dessus (Volovitch-Tavares, 2006).

---

## RÉSUMÉS

Cet article se propose, à partir du dépouillement des archives du Conseil National du Patronat Français (CNPF), concernant la population immigrée du Portugal en France dans les années 1960/70, de comprendre quel discours cette organisation a tenu à propos des travailleurs portugais, avec quels objectifs et quel impact sur les représentations en France. L'article montrera que « l'intérêt » du CNPF par les immigrés portugais arrive en réponse à l'opinion publique qui appelait à la responsabilisation du patronat quant aux conditions de logement de ces personnes. Le terme « épargne » est devenu ainsi l'un des termes les plus employés lors du plaidoyer du CNPF : les immigrés portugais en raison de dispositions psychologiques préféreraient des conditions médiocres de logement plutôt que déboursier plus pour les améliorer. Selon les notes de l'organisation analysée, l'immigré portugais serait prêt à sacrifier son bien-être, en se soumettant infatigablement au travail, sans horaires.

This paper aims to scrutinize and understand French employers discourse towards Portuguese immigrants during the 60s and 70s. The objectives and impacts of such discourse in the french society are to be unveiled through archival analysis of Conseil National du Patronat Français (CNPF) documents. It is shown that « the interest » the CNPF had in Portuguese immigrants emerges as a response to public uproar concerning housing conditions of these immigrants. The concept of « saving » is one of the most used discourse tools by the CNPF : given a psychological preference of Portuguese immigrants to « save », they would rather live in poor housing conditions than spend more in their own comfort. Thus, the Portuguese immigrant would be ready to sacrifice his well-being and works tirelessly without any hour limit on his working day.

## INDEX

**Index chronologique** : XXe siècle

**Mots-clés** : épargne des travailleurs, immigrants portugais, patronat, images, logement

**Keywords** : Portuguese immigrants, employers, images, housing, workers' savings

**Index géographique** : France, Portugal

## AUTEUR

**INÊS ESPÍRITO SANTO**

Sociologue

Observatório da Emigração, Centro de Investigação e Estudos de Sociologia do ISCTE-IUL -

Instituto Universitário de Lisboa.